



ENFANT CENTRE DE LOISIRS

Nom : Prénom :


Né(e) le : Masculin Féminin

 Adresse :

 Adresse mail :

N° alloc : QF :

Nom mère : Nom père:

 Port mère :  Port père:

J'autorise Je n'autorise pas

La MJC à diffuser les photographies et vidéos prises lors des manifestations et des activités que l'association propose sur lesquelles figurent mes enfants. Images utilisées dans le cadre de la communication papier et numérique de l'association.

SANTÉ

Pentacoq, Tétracoq, DT Polio

Vaccin 1 : Rappel 1 :

Vaccin 2 : Rappel 2 :

Vaccin 3 : Rappel 3 :

Allergies (si oui lesquelles) :;

Régime alimentaire spécial :

Autres :

Je soussigné(e) :

Responsable de l'enfant :

- Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre le cas échéant toutes mesures (traitement médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

- Donne mon consentement libre et éclairé au traitement des données à caractère personnel figurant dans ce dossier. Ces données ont pour finalité les actes liés à l'inscription aux activités de la MJC.

- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ces documents. Certifie avec connaissance des statuts, du projet associatif, des modalités d'inscription à la MJC.

- J'autorise les personnes habilitées à consulter mon dossier CAF par l'intermédiaire du système "CAFPRO" (ressource et Quotient Familial).

Date et signature



Règlement intérieur de l'accueil de loisirs de la MJC EVS du Pays de Tullins

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs et nous vous remercions de votre confiance.

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants, tullinois ou non, à partir de 2 ans dès qu'ils sont inscrits à l'école et jusqu'à 11 ans.

Inscriptions

Lors de la première inscription, vous devrez remplir la fiche « Enfant » au recto de ce document (état civil, santé, coordonnées, autorisations ...). Vous devrez également payer l'adhésion annuelle, de 9€ par enfant et par année scolaire. Cette adhésion reste valable jusqu'au 31 août de l'année scolaire en cours.

Les inscriptions se font par mail (accueil@mjctullins.fr) ou directement à l'accueil de la MJC aux horaires suivants : mardi, mercredi de 14h à 18h, jeudi de 9h à 11h, et vendredi de 14h à 17h. Toute **annulation/désinscription** doit être faite **au minimum 15 jours avant** la date de présence de l'enfant. Passé ce délai, la journée sera facturée, sauf sur présentation d'un certificat médical.

Tarifs

Le tarif à la journée ou demi-journée est calculé en fonction de votre quotient familial et de votre commune d'habitation. Vous pourrez régler en chèque, espèces, chèque vacances, CB ou virement.

Modalités d'accueil

Les enfants doivent être déposés le matin entre 8h et 9h30 (possibilité de garderie de 7h30 à 8h, sur inscription, facturée 1€50 supplémentaire), et récupérés après le repas entre 13h et 13h30 (si inscription à la demi-journée) ou le soir entre 17h et 18h30 (si inscription à la journée).

Mercredis (hors vacances scolaires)

Nous accueillons les enfants en journée complète (avec repas du midi et goûter) ou en matinée (avec repas du midi), chaque mercredi de l'année, hors vacances scolaires.

Les **inscriptions** doivent se faire **avant le lundi 9h** pour le mercredi. L'inscription est possible sur un ou plusieurs mercredis. Elle est à renouveler pour chaque période (de vacances à vacances).

Il est possible d'inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs les mercredis et aux activités Hip-Hop, Modelage polymère, ou Taekwondo. Nous nous occupons de faire le transfert des enfants.

Vacances scolaires

Nous accueillons les enfants uniquement en journée complète (avec repas du midi et goûter), durant chaque période de vacances scolaires (hormis les jours fériés et la dernière semaine de décembre).

L'inscription est possible sur un ou plusieurs jours de semaine. Elle est à renouveler avant chaque vacances.

Durant les vacances, des sorties sont organisées dans le cadre de l'accueil de loisirs et sont réservées en priorité aux enfants inscrits toute la semaine (au moins lundi, mardi, jeudi, vendredi). Le planning de ces sorties est affiché en début de semaine. Si du matériel particulier est nécessaire les parents sont informés. En inscrivant votre enfant, vous l'autorisez à participer aux sorties prévues dans le planning.

Le téléphone portable n'est pas autorisé pour les enfants durant les temps d'accueil.

Je soussigné père, mère de(s) l'enfant(s)
..... atteste avoir lu et accepté le
règlement intérieur du centre de loisirs de la MJC EVS du Pays de Tullins.

Fait à Tullins, le
Signature



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES oui non
MÉDICAMENTEUSES oui non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
Précisez

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :